



PROCÈS VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 AVRIL 2020

Tenu le mercredi 29 avril 2020 à 18h en ligne (Zoom).



Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Joran Jeudy Sciences de l'administration
Alessandro Pozzi Faculté des sciences sociales
Stéphanie de Rego Clément Faculté des sciences de l'Éducation
Audrey Laberge Carignan Sciences et Génie
Vivien Kobou Tsogli Droit
Josyane Turgeon Chimie
Samuel Yergeau Foresterie, géographie et géomatique
Karine Denis Faculté des lettres et des sciences humaines
Sabrina Bourgeois Faculté des sciences sociales
Roxanne Sergerie Pharmacie
Vivianne Trépanier Architecture
Éric Gagnon Philosophie
Mathilde Trudel Ferland Science de l'agriculture et de l'alimentation
Virginie Paquet Sciences de l'administration
Ons Marsit Médecine
Jérémy Bernard Médecine
Sophie Tremblay Pharmacie

SONT ABSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Asma Ben Hassine Faculté des sciences infirmières
Robin Gusto Études internationales
Gabriel Savard Science et génie
Gabriel Lamothe Médecine

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF SUIVANTS :

Nicolas Pouliot Président
Richenel Ostine Secrétaire général
Charlotte Barry V.-p aux affaires internes
Nathaniel Morin V.-p. aux affaires financière et au développement
* Aurèle Fanny Deutch Ngeulieu V.-p. aux études et à la recherche
* Lydia Arsenault V.-p. aux droits étudiants
* Jason. F. Ortmann V.-p. aux affaires externes

* Membres sans droit de vote et ne faisant pas partie du quorum.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Nicolas Pouliot constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 18 heures 09.

2. NOMINATIONS DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Résolution n°1

Il est proposé par : Nicolas Pouliot

Appuyé par : Karine Denis

Que Mme Jimena Ruiz Aragon agisse à titre de présidente d'assemblée et que M. Richenel Ostiné à titre de secrétaire d'assemblée

Adoptée à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée se présente et procède à la lecture de l'ordre du jour. Elle demande s'il y a des modifications à apporter.

Résolution n°2

Il est proposé par : Samuel Yergeau

Appuyé par : Josyane Turgeon

D'adopter l'ordre du jour comme suit:

ORDRE DU JOUR

18h00

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nominations du président et du secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Communication de la présidence
5. Élection du comité exécutif
6. Affaires nouvelles (Varia)
7. Levée de l'assemblée

4. COMMUNICATION PRÉSIDENTE

La présidence a informé le Conseil d'administration des dernières mises à jour concernant la Covid 19. La présidence en a profité pour aborder, entre autres, l'ouverture des laboratoires de recherche, l'accès au campus pendant l'été. Par ailleurs, la présidence a fait la mise en contexte en ce qui a trait à l'importance de la tenue de ce conseil d'administration : après l'annonce de la modification des élections du comité exécutif. On a eu reçu des réactions, par courriel et une pétition qui a demandé la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire. Ainsi, des administrateurs- trices ont demandé l'organisation d'un conseil d'administration. C'est pour cette raison qu'on est là.

5. ÉLECTIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF

Pour débiter le point concernant l'élection du comité exécutif, Samuel Yergeau propose une plénière de 30 minutes. Jérémie

Bernard a demandé s'il y aurait d'autres courriels que nos membres nous auraient envoyés concernant les résolutions qui ont été prises lors du dernier CA. Éric Gagnon a répondu qu'il avait reçu des remarques concernant la résolution du CA. Mathilde Trudel Ferland en faisant référence à la lettre de M. Fokou, a demandé aux administrateurs-trices s'ils avaient vérifié si la résolution du CA du 15 avril 2020 concernant l'élection du comité exécutif de l'AELIÉS était conforme aux règlements généraux de l'AELIÉS. Jérémie Bernard pense qu'il serait important d'aller prendre un avis juridique pour vérifier la validité juridique de notre décision. Eric Gagnon croit plutôt que notre décision est justifiable et raisonnable. Nicolas Pouliot a pris un tour de table pour expliquer aux administrateurs-trices ce qui risque de se produire lors de l'AGE qui s'en vient. De ce fait, Nicolas Pouliot pense que l'AGE va renverser la résolution qui a été prise lors du CA par les administrateurs-trices concernant l'élection du comité exécutif. La plénière de 30 minutes étant terminée. Nicolas Pouliot propose de prendre une autre plénière de 20 minutes. Stéphanie de Rego Clément a pris la parole pour expliquer aux administrateurs-trices qu'il faut se référer au décret ministériel. Ce décret empêche la tenue des élections. Comment dire à nos membres qu'on s'en va vers des élections? Nathaniel Morin pour sa part est déçu de la tournure des événements. Il se demande si l'Assemblée Générale peut casser une décision qui a été prise par le conseil d'administration. Vivien Kobou Tsogoli a constaté un certain malaise de la part de certaines personnes qui pensent que nous avons contourné l'assemblée générale du 26 février 2020 au cours de laquelle, il a été décidé que les élections se tiendraient en ligne.

Jason. F. Ortmann a proposé de prolonger la plénière de 20 minutes. Josyane Turgeon pense qu'il faut recentrer le débat sur les modifications des règlements généraux par rapport aux élections du comité exécutif dans un contexte de crise sanitaire. Nicolas Pouliot pense qu'il faut revenir avec les dates qui ont été initialement proposées en ce qui concerne l'organisation des élections du comité exécutif.

6. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)

Nathaniel Morin informe le CA qu'on commence un CA dans deux jours et qu'il y aura des suivis concernant les états financiers. On commence une nouvelle année financière dans deux jours. Par ailleurs, en ce qui concerne l'ASEQ, il y a une évolution positive dans ce dossier. Nicolas Pouliot a demandé aux administrateurs-trices d'inviter leurs ami-e-s qui sont membres de l'AELIÉS à participer à l'AGE.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (20 HEURES 38)

Richenel Ostiné

Secrétaire général

Nicolas Pouliot

Président